



**LA PRISE EN CHARGE A DOMICILE 24H/24 et 7j/7
Essentiel(le)s depuis 1959 !**

EDITO



La réforme des services autonomie à domicile entre dans une phase essentielle de son déploiement. Certaines organisations réclament des assouplissements en raison des difficultés de mise en œuvre, d'autres la soutiennent fermement.

Son objectif est celui d'une meilleure prise en charge des personnes vulnérables sur le terrain par le biais d'une coordination aide et soin renforcée. Elle implique des changements juridiques complexes, potentiellement sources de blocages, ce qui explique les volontés de certains de ne pas la voir aboutir. Cependant, la volonté que je porte pour l'aide à domicile au sein du groupe MAD est celle de prendre en charge la dépendance dans toutes ses facettes et ses évolutions. De ce fait, mes démarches s'inscrivent dans le sens voulu par la réforme.

La Maison de l'Aide à Domicile a rencontré plusieurs services de soins infirmiers avec lesquels elle pourrait travailler à l'avenir. J'espère que ces démarches pourront aboutir et je vous tiendrai informés des décisions qui seront prises. A noter que les services de soins infirmiers ont jusqu'au 31/12 au plus tard pour s'associer à un partenaire service d'aide à domicile, en respectant les modalités prévues par la réforme.

Nous devons aux personnes les plus vulnérables, les personnes âgées et/ou en situation de handicap, qu'elles perçoivent les bénéfices de cette réforme. Cependant, les difficultés sur le terrain demeurent. Je suivrai donc au plus près les évolutions des actualités sur le sujet.

Alexandre SIX
Directeur Général

Groupe La Maison de l'Aide à Domicile

Centre Vauban, Bâtiment Namur, 199/201 rue Colbert, 59 045 Lille Cedex

www.maisondelaideadomicile.fr



La Maison de l'Aide à Domicile



Groupe Maison de l'Aide à Domicile



@maisondelaideadomicile

Nouveaux collaborateurs

Nous remercions à nos nouveaux collaborateurs de nous avoir rejoint, nous avons pour but de venir toujours plus en aide auprès d'un public fragile et vulnérable afin de les accompagner à domicile. Nous rejoindre c'est s'assurer de leur bien-être et de leur confort.



À venir !

Une **nouvelle permanence** sera mise en place très prochainement pour les salariés de **Roubaix** et **Tourcoing** à Hem.

Plus d'informations à venir dans le prochain News.



Laissez-nous votre avis !

Comme vous le savez, il est difficile de recruter dans notre secteur.

Un simple avis Google de votre part peut faire toute la différence et nous aider à attirer de nouvelles personnes.

Merci d'avance pour votre soutien !

[Lien Avis Google](#)



Heureux évènements

Nous souhaitons nos félicitations à Mme JENQUIN JULIE pour son mariage ayant eu lieu le 17 mai dernier !



La MAD sur les réseaux sociaux

N'oubliez pas de suivre la MAD sur ses différents réseaux sociaux pour vous tenir informé des dernières actualités !

Kinepolis

Avec le **CSE** vous avez le droit à un **tarif préférentiel** au Kinépolis de Lomme :
35 € les 5 places de Cinéma

Congés payés

RAPPEL : N'oubliez pas de poser votre congé principal entre le 1er mai et le 31 octobre.

Vous pouvez faire la demande au service RH via la messagerie du smartphone, le site internet ou le formulaire papier.



La boîte à idée !

Lors des permanences il vous est possible de **donner vos idées** de choses que vous aimeriez voir mises en place au sein de la MAD.

N'hésitez pas à mettre votre suggestion dans la **boîte à idée** lorsque vous vous rendez aux permanences !



Dispositif de signalement et suivi

Le dispositif de signalement et de suivi a évolué. Il est désormais possible de signaler un cas de maltraitance via le bouton associé. Vous retrouverez dans le livret d'accueil disponible sur le site de la MAD, dans l'espace salarié, la marche à suivre.



Luttons contre la maltraitance

Le maltraitance peut se traduire par des actes physiques, psychologique, financières, etc.)

Si vous êtes témoin de signes de maltraitance auprès d'une ou des personne(s) que vous accompagnez, composez le 3977 (Appel et service gratuits).

Départ à la retraite

Nous souhaitons une bonne retraite à Sabiha DHIFALLAH, conseillère chargée d'évaluation !
Florine BOURGOIS reprend ses secteurs.



Organisation des jours fériés

Jour férié	Vous assurez les prestations le :	Si vous travaillez le week-end du :	Semaine source
Lundi de Pentecôte	Lundi 09 juin 2025	07 et 08 juin 2025	IMPAIRE
Fête nationale	Lundi 14 juillet 2025	12 et 13 juillet 2025	PAIRE
Assomption	Vendredi 15 aout 2025	16 et 17 aout 2025	IMPAIRE
Toussaint	Samedi 1er novembre 2025	1er et 2 novembre 2025	PAIRE
Armistice 1918	Mardi 11 novembre 2025	Journée de solidarité	
Noël	Jeudi 25 décembre 2025	27 et 28 décembre 2025	PAIRE
Jour de l'an	Jeudi 1er janvier 2026	03 et 04 janvier 2026	IMPAIRE

Organisation des permanences 2025

Quesnoy-sur-Deûle
Salle de la Mairie,
Place du Général de Gaulle
3ème mardi du mois
16h30-17h30

Pérenchies
Parking Foyer
"Les Sapins Bleus"
3ème vendredi du mois
16h30-18h00

Mons-en-Barœul
Centre de formation,
44 bis rue Jean-Jacques Rousseau
Dernier mercredi du mois
12h00-13h30

Wambrechies
9 Quai de l'écluse
Rez-de chaussée
de la Capitainerie
Dernier mardi du mois
8H30-9H30

Lille
Siège de l'Association,
199 rue Colbert,
Bâtiment Namur
Dernier jeudi du mois
7h30-09h00
Dernier vendredi du mois
13h30-15h00

Jun

17 juin

20 juin

25 juin

24 juin

26-27 juin

Continuez à privilégier la communication avec le siège grâce à votre messagerie professionnelle ou par le biais de l'adresse rh@maisondelaidedomicile.fr

